

APPEL À PROJETS D'INITIATIVES PRIVÉES POUR L'AMÉNAGEMENT DE LA BOUCLE DE CHANTELOUP

Communiqué de presse

Mantes-la-Jolie - 1er octobre 2019

www.epamsa.fr

Un appel à projets pour restructurer la Boucle de Chanteloup

Un **comité de pilotage** pour le nettoyage et l'aménagement de la Boucle de Chanteloup s'est tenu le 24 septembre dernier. Coprésidé par le Préfet des Yvelines et le Président de la Communauté urbaine de GPS&O, il s'est réuni en présence du Président du Conseil départemental des Yvelines, de représentants du Conseil régional d'Ile-de-France, de la Préfecture de région, de l'établissement public foncier, de la députée de la circonscription et des maires concernés (Triel-sur-Seine, Andrésy, Carrières-sous-Poissy, Chanteloup-les-Vignes) **pour définir les actions opérationnelles et le calendrier relatifs au nettoyage et à la réhabilitation de ce site de 330 ha**, aujourd'hui dénaturé par les dépôts d'ordures sauvages et la pollution des sols.

Dans ce cadre, l'EPAMSA lance un **appel à projets d'initiatives privées** pour concevoir un projet d'ensemble mêlant **projet paysager, projet environnemental et projet économique** de manière vertueuse afin de requalifier et restructurer la Boucle de Chanteloup. Il s'agira en particulier de stopper les dépôts sauvages et de sécuriser le site, d'améliorer la qualité des sols et de favoriser un développement économique local respectueux de l'environnement.



Avis aux opérateurs innovants !

L'appel à projets d'initiatives privées s'adresse à l'ensemble des acteurs de l'aménagement, de l'économie, de l'industrie, de l'agriculture, etc... souhaitant mettre en commun leurs compétences pour le devenir de la Boucle de Chanteloup.



L'EPAMSA souhaite réunir des groupements pluridisciplinaires autour d'un porteur de projet, d'un paysagiste-urbaniste et d'un écologue.

Les projets proposés devront apporter des **réponses novatrices aux enjeux sociétaux, économiques et environnementaux** d'aujourd'hui. L'innovation devra notamment se retrouver dans les sujets suivants :

- la **programmation** et les **usages** imaginés,
- **l'excellence et l'exemplarité environnementales**, deux éléments incontournables du projet,
- la démarche sociale par le biais **d'une insertion professionnelle active**,
- le **montage opérationnel et le modèle économique du projet**.

La date limite de réception des candidatures est fixée au 15 novembre 2019. Après validation des candidatures, l'EPAMSA organisera des visites individuelles sur site ainsi que des ateliers de travail, par équipe constituée, pour privilégier les échanges avec le comité technique et faire émerger une formalisation des projets. La sélection du lauréat se déroulera au printemps 2020.

Le règlement de l'appel à projets est disponible sur le site internet de l'EPAMSA www.epamsa.fr

L'EPAMSA

Créé par décret en conseil d'État en 1996, l'EPAMSA est un établissement public d'aménagement chargé d'opérations de développement sur le territoire Grand Paris Seine & Oise (78).

Il intervient en tant que :

- direction de projet de l'Opération d'Intérêt National Seine Aval,
- aménageur pour la construction de 13 000 logements et l'implantation d'entreprises sur 850 000 m²,
- mandataire pour le compte des collectivités,
- investisseur dans la restructuration, la remise sur le marché d'ensemble immobiliers et le développement d'activités économiques.

CONTACTS PRESSE EPAMSA

Rachel Brunella - Agence Manifeste

Tel. : 06 21 03 08 30 ▪ rachel.brunella@manifeste.fr

Stéphanie Malnuit - EPAMSA

Tel. : 01 39 29 24 90 ▪ s.malnuit@epamsa.fr

